



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE
CASSELMAN
PUBLIC LIBRARY



Procès-verbal
Rencontre du mercredi 15 novembre 2023

Geneviève Lajoie	
René Laflèche	<input checked="" type="checkbox"/>
Carole Bourbonnais	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Normand	<input checked="" type="checkbox"/>
Renelle Boulerice	<input checked="" type="checkbox"/>
Carole Prévost	<input checked="" type="checkbox"/>
Linda Bergeron	<input checked="" type="checkbox"/>



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE
CASSELMAN
PUBLIC LIBRARY



1. **Ouverture de l'assemblée**

Numéro de la résolution 2023-036

Proposé par : Rene Lafleche

Appuyé par : [Maxime Normand](#)

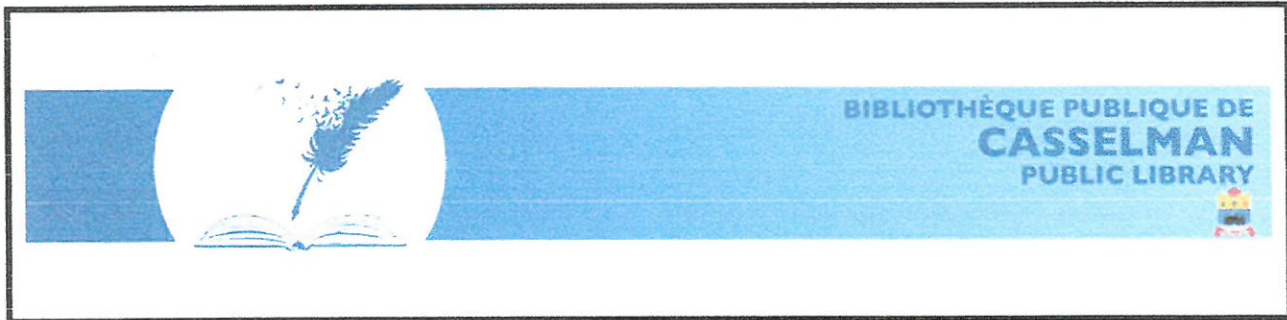
Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte à 18 h 45.



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE
CASSELMAN
PUBLIC LIBRARY



2.	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p><u>2.1 Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>Nous suivrons l'ODJ tel quel.</p>	<p>Numéro de la résolution 2023-037</p> <p>Proposé par : Maxime Normand</p> <p>Appuyé par: Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté, incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.</p>
3.	<p>Déclaration(s) d'intérêt</p>	<p>S/O</p>



4.	Adoption des procès-verbaux :	
5.	<p>Budget</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons dépassé le budget de 450\$ pour cette année.• Nous sommes en attente de notre subvention d'équité salariale.• Nous allons regarder les subventions d'étudiant avec emploi jeunesse Canada pour les vacances d'été. <p>Le site web ainsi que Facebook seront maintenant mis à jour par René au lieu de Yves.</p>	<p>Numéro de la résolution 2023-038</p> <p>Proposé par : Maxime Normand</p> <p>Appuyé par: Renelle Boulerice</p> <p>Qu'il soit résolu que nous appliquons pour une subvention d'étudiant pour les vacances d'été.</p>



BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE
CASSELMAN
PUBLIC LIBRARY



Huis clos

Ajournement

Ajournement et la prochaine assemblée aura lieu le 7 février 2024 à 18h00.

Numéro de la résolution 2023-039

Proposé par [Maxime Normand](#)

Appuyé par: Rene Lafleche

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à 19h35.